

## Rapport d'orientation 2019

### Maison de la Vie associative d'Arles

Arles-associations a pour vocation de promouvoir le milieu associatif arlésien en proposant tout un ensemble de services et en organisant des manifestations fédératrices ancrées sur notre territoire. La majeure partie des activités accomplies a déjà été développée dans le *Rapport d'activité 2018* et sera renouvelée en 2019 : il s'agit principalement de la mise à disposition de salles et de services comme la reprographie, les boîtes postales, etc. ; il y a également les tâches quotidiennes réalisées par le personnel supervisé par les administrateurs bénévoles ; il y a encore l'accueil des expositions de photographie et bien d'autres activités. Tout cela sera à nouveau réalisé. Nous nous concentrons ici sur les perspectives nouvelles.

#### Les conséquences des pertes budgétaires et les premières pistes pour y faire face

Dans le *Rapport moral*, il a été souligné la perte importante à laquelle Arles-associations est confrontée d'un point de vue financier : 47 500 € est un chiffre considérable qui aura indéniablement des conséquences sur le mode de fonctionnement de la Maison de la Vie associative. Pour compenser ces baisses budgétaires un certain nombre d'activités sera supprimé et nous devons mieux optimiser nos compétences en faisant l'effort de se moderniser tout en étant au plus près de nos adhérents.

Faire des économies est donc le principal enjeu pour 2019 et un certain nombre de pistes est d'ores et déjà envisagé : annulation du repas annuel de janvier, suppression de l'apéritif et du groupe de musique lors de la Fête des Associations, diminution du poste *formation*, etc. pour un montant estimé à 8 000 €.

#### Des formations à destinations des adhérents proposées par le personnel

L'un des postes sur lesquels nous pouvons le mieux agir concerne les *formations* proposées aux adhérents. Jusqu'à présent, nous ne faisons appel qu'à des organismes privés. Cela était parfaitement légitime, de par les compétences de ces professionnels indépendants, mais cela représente un coût important. Heureusement, Arles-associations possède au sein de son personnel des compétences dans des domaines variés. En étant en contact permanent avec les associations, les salariés connaissent parfaitement leurs besoins. Une enquête auprès des adhérents présents à la Fête des Associations a également été réalisée. C'est pourquoi une réflexion a été menée avec le personnel pour compléter l'offre de formation proposée sur des sujets qui intéressent de nombreuses associations : les demandes de subventions, l'utilisation de l'outil informatique, l'utilisation des réseaux sociaux, sur certains aspects juridiques concernant les associations (la directrice de la MdVA est issue d'une formation poussée

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

en droit) mais aussi dans des domaines plus techniques, comme la régie son et lumière (les techniciens de la MdVA ont des compétences en la matière). Le personnel a déjà été encadré par le CIPEN pour apprendre à former. Cela nous permettra d'être plus proches de nos adhérents tout en optimisant l'intervention de structures externes et privées. Rappelons également que M. Moya, expert-comptable, organise gracieusement des formations sur la comptabilité depuis l'an dernier.

## **La modernisation d'Arles-Associations grâce au Numérique**

En 2018 a été entrepris un certain nombre d'évolutions dans le domaine du numérique afin de moderniser la Maison de la Vie associative. La plupart des chantiers envisagés ont été accomplis et ont déjà produit des résultats. Un seul reste en suspens : la refonte complète de notre site internet ! Comme nous possédons actuellement, et depuis au moins dix ans, un logiciel et un hébergeur au potentiel inexploité et très couteux, nous envisageons de migrer vers une version plus esthétique, plus moderne et surtout à notre image, grâce à ce que l'on appelle un WordPress (c'est le système qu'utilise la Ville d'Arles). Malheureusement la personne qui devait s'en occuper est longuement absente, par conséquent le projet n'a pu être mené à bien, c'est donc l'un des objectifs pour 2019.

À la demande de certains adhérents, une réflexion va être envisagée sur la possibilité de dématérialiser les demandes de réservations. Mais notre mode de fonctionnement actuel nous oppose de très nombreux obstacles si nous voulons que le service soit toujours aussi qualitatif. Il est donc probable que le projet ne voie pas le jour cette année. Nouveauté encore, une partie du personnel a été formé par le CIPEN pour gérer une Newsletter. Elle sera mise en place très prochainement. Également à destination des adhérents, il faudra trouver une solution pour améliorer l'accessibilité à internet de la salle multimédia. Qu'il soit si compliqué de surfer sur le WEB, aujourd'hui, dans une salle consacrée à l'informatique reste un paradoxe problématique. Des démarches sont actuellement en cours et devront être poursuivies.

## **Des travaux indispensables pour la Maison de la Vie associative**

D'autres travaux sont nécessaires, voire indispensables. Les techniciens d'Arles-associations ont fait depuis deux ans des efforts considérables pour l'entretien du bâtiment et ils continueront cette année. Ils ont d'ailleurs récemment été habilités pour l'électricité et le travail en hauteur sur échafaudage pour poursuivre dans cette direction en toute sécurité. Cependant, ces travaux concernent essentiellement l'intérieur de l'édifice et nous ne sommes pas compétents pour tout ce qui s'attache à la structure externe, aussi parce que le bâtiment appartient à la commune. Beaucoup a déjà été accompli récemment par la Mairie d'Arles, en particulier avec la rénovation de la toiture

# ARLES-ASSOCIATIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

et de l'auditorium, mais pour le bien-être du personnel et des usagers il devient urgent de remplacer plusieurs fenêtres très vétustes. C'est pourquoi nous sollicitons à nouveau la municipalité (M. le Maire y a déjà porté une attention favorable) pour l'année à venir mais l'ACCM aussi, pour une subvention d'investissement concernant un bâtiment classé.

## **Des activités ludiques et festives pour et par les associations adhérentes**

Parmi les nouveautés 2019, il y aura également des activités ludiques et festives. Nous souhaitons, par exemple, proposer à nos adhérents des visites de la fondation LUMA et de la tour Gehry en construction. L'ampleur de ce projet fait qu'il mérite d'être beaucoup mieux connu. Ce sera l'occasion aussi de se rapprocher d'un organisme qui est prêt à soutenir des projets associatifs ou à l'initiative d'associations.

Pour une manifestation festive à l'occasion de Noël, cette fois c'est Arles-associations qui fait appel aux adhérents. Une journée animée par des chorales arlésiennes qui chanteront dans la Maison de la Vie associative sera organisée le lundi 17 décembre. Des visuels et des flyers ont été réalisés pour l'occasion.

Enfin, c'est dans cette catégorie qu'entre la Fête des Associations, qui aura lieu le troisième dimanche du mois de Septembre comme chaque année depuis plus de 20 ans. Cet évènement incontournable, avec ses 190 associations installées sur le Boulevard des Lices, illustre le plus parfaitement la vitalité du monde associatif arlésien qu'Arles-Associations soutient du mieux qu'elle le peut. C'est véritablement sur le développement du milieu associatif et les valeurs qu'il partage, souvent malmenées de nos jours, que nous concentrons tous nos efforts, nous espérons l'avoir démontré.

Julien GONDAT  
Vice-président

